

## Rapport final de l'avocat ou du notaire et certificat de titre pour le Programme ressource-toit CIBC<sup>MD</sup>

Dest. : Banque Canadienne Impériale de Commerce

N° de référence de la MCP du système PRETS CIBC \_\_\_\_\_

Emprunteur(s)

Débiteur(s) hypothécaire(s), si différent(s) des personnes ci-dessus

Adresse municipale de la propriété hypothéquée

Description cadastrale complète de la propriété

Enregistrement foncier électronique

 Oui     Non

N° d'enregistrement

Date du prêt hypothécaire

N° d'identification de la parcelle (Numéro de la cote foncière ou de la propriété) (le cas échéant)

Bureau d'enregistrement immobilier

Date d'inscription

Montant du prêt avec garantie accessoire ou garantie hypothécaire

 \$

Impôts versés à

### Assurance-incendie et garanties annexes *Vérifiée et indemnisation vous étant versée selon les instructions.*

Assureur

N° de police

Agent

Le soussigné certifie par la présente que le prêt hypothécaire et tous les documents connexes ont été établis et enregistrés conformément à vos instructions au notaire ou à l'avocat et votre lettre d'instructions - Prêt à la consommation avec garantie accessoire ou garantie hypothécaire générale, et que toutes les exigences décrites dans vos instructions au notaire ou à l'avocat et votre lettre d'instructions - Prêt à la consommation avec garantie accessoire ou garantie hypothécaire générale ont été exécutées.

#### Option A

Le débiteur hypothécaire dispose d'un titre valable et marchand, libre et n'étant grevé par aucune décision judiciaire et autres privilèges, et vous disposez également d'une hypothèque de premier ou de deuxième rang valide sur la propriété, tel qu'indiqué dans votre **Lettre d'instructions - Prêt à la consommation avec garantie accessoire ou garantie hypothécaire générale**, sous réserve seulement des exceptions ci-dessous, qui n'ont aucune incidence défavorable sur votre garantie ni sur la possibilité de vente du titre.

#### Option B (Option relative à l'assurance de titres)

Une police d'assurance titres de prêteur a été obtenue de la compagnie d'assurance de titres indiquée sur la Formule 11388F **Rapport provisoire no 1 et demande de fonds du notaire ou de l'avocat**.

#### Option C (Option relative au Western Law Societies' Conveyancing Protocol)

Le débiteur hypothécaire dispose d'un titre valable et marchand, libre et n'étant grevé par aucune décision judiciaire et autres privilèges, et vous disposez également d'une hypothèque de premier ou de deuxième rang valide sur la propriété, tel qu'indiqué dans la **Lettre d'instructions - Prêt à la consommation avec garantie accessoire ou garantie hypothécaire générale**, sous réserve seulement des exceptions ci-dessous, qui n'ont aucune incidence défavorable sur votre garantie ni sur la possibilité de vente du titre.

Le soussigné certifie par la présente qu'il s'est conformé aux exigences du Western Law Societies Conveyancing Protocol (Choisir province applicable) qui s'applique à la propriété faisant l'objet de l'opération; il certifie avoir agi et émis le rapport conformément à vos **instructions à l'avocat** (intégrées dans le présent document) en ce qui a trait au prêt hypothécaire décrit ci-dessus. Sous réserve des éléments ci-dessous que vous avez acceptés par écrit, le soussigné reconnaît et confirme que le présent avis est donné en vertu de et conformément au Western Law Societies Conveyancing Protocol. (Choisir province applicable).

Pour une charge ou une hypothèque immobilière enregistrée par voie électronique, je certifie par la présente ce qui suit :

Les conséquences d'un enregistrement des documents par voie électronique ont été expliquées en détail aux parties signataires.

#### Pièces jointes :

- **La Vérification de l'identité dûment remplie et, le cas échéant, les documents papier sur lesquels le soussigné s'est basé pour déterminer l'identité de chaque emprunteur, à savoir une société par actions ou une autre entité ou (a) des copies de ces documents** - inclure uniquement là où cela est indiqué dans votre Lettre d'instructions - Prêt à la consommation avec garantie accessoire ou garantie hypothécaire générale.
- **Lettre d'instructions/de reconnaissance et lettre de cautionnement** - inclure uniquement lorsque le prêt hypothécaire est enregistré par voie électronique en Ontario.
- 

Daté ce \_\_\_\_\_ jour \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_,

(La date doit correspondre à la date du décaissement final ou se situer après cette date.)

\_\_\_\_\_  
Nom du cabinet d'avocats ou de l'étude de notaire

**X**

\_\_\_\_\_  
Signature de l'avocat ou du notaire

Exceptions / réserves :

Note : Les réserves ci-dessous n'ont pas besoin d'être indiquées ou elles peuvent être décrites brièvement, selon vos préférences : SERVITUDES, ETC., pour les services d'utilité publique desservant la propriété, à condition que l'immeuble n'empiète pas sur ces services et ne soit en aucun cas affecté par leur présence; OCCUPATION ou RESTRICTIONS D'UTILISATION dont les conditions ne doivent pas être violées par l'utilisation normale de la propriété aux fins prévues ou auxquelles la propriété s'adapte.